L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 JUILLET, 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS,
LUNDI MATIN, 9 JUILLET.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux terrains situés au faubourg Jackson, avec bâtisses, dans l'îlet borné par les rues Anthony, Dorman, Nelson et Canal.—Aussi, à son entrepôt, rue Jefferson, à 10 heures, un coffre d'outils.—Et à 5 heures de l'après-midi, un lot de meubles.

Par A. Longo, constable—à midi, à Algiers, en face du wharf du railroad des Opelousas, le brick "Derby."

Par G. Valsbon—à 10 heures et demie, au No 88, rue Conti, entre Chartres et Royale, vins et liqueurs, fruits, champagne, &c.

Par D. E. Morphy—No 47, rue des Magasins, marchandises sèches, chapeaux, habillements, souliers, &c.

Par Hoffman & Marks—à leur salle d'encan, marchandises sèches, lingerie et habillements.

Par G. de Fériet—à 6 heures du soir, au No 14 du Passage de la Bourse, entre Canal et Douane, une collection de livres de prix.

Par Gardner Smith, Yeiser et Co—à 10 heures, au No 208, rue Bienville, meubles, argenterie, pièces d'or et d'argent, piano, &c.

Par Montgomery & Bros—à la résidence No 80, rue Perdido, entre Cirque et Baronne, à 10 heures, beaux services de salle et de chambres à coucher.

Par Felber & Co—à sa salle d'encan, grande vente de marchandises sèches, habillements, lingerie, mobilier, chaussures, chapeaux, &c.

Ventes à l'encan de ce jour par le Shérif:

A 10½ A. M., à son entrepôt No 28, rue Jefferson, 2me District—Un coffre d'outils.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Deux terrains situés au faubourg Jackson, 2me District.

Et à 5 heures P. M., à son entrepôt, No 28, rue Jefferson—Un lot de meubles, &c.

Un effort de renaissance.

L'année 1866 sera célèbre dans l'histoire des Etats Unis par l'obstination des assemblées à ne vouloir ni s'ajourner, ni se dissoudre. Nous avons un congrès qui voudrait faire durer sa session jusqu'à l'ouverture de la session prochaine, c'est-à-dire qui ne voudrait pas avoir de fin; nous avons à la Nlle Orléans un conseil municipal qui ne peut se décider à prendre du repos quand tout le monde cependant en serait bien aise; enfin nous avons encore, en cet Etat, une convention qui veut renaître: c'est plus fort. Qu'on tienne à la vie quand on la possède encore; qu'on veuille prolonger son existence quand on ne l'a pas encore perdue, c'est assez naturel; on aime à garder ce qu'on a à tous les âges de la vie, quand surtout ce qu'on a a une valeur quelconque; mais qu'une convention expirée, une convention morte depuis environ deux années, après avoir accompli l'œuvre pour laquelle elle avait été convoquée, prétende renaître pour refaire cette œuvre qui a à peine fonctionné et que le peuple, le véritable peuple de l'Etat a tolérée par esprit de concorde et de politique, voilà qui ne se comprend pas, et l'outrecuidance dépasse toute borne.

Nous ne voudrions pas traiter gravement ce sujet dans la crainte de donner quelque importance à une chose ridicule; cependant quand le ridicule affiche des prétentions sérieuses, des fureurs sérieuses, quand le ridicule tient des assemblées sérieuses ou qui ont l'air de l'être; quand il nomme des présidents sérieux et qu'il va les chercher dans la haute magistrature; quand le ridicule émet des proclamations sérieuses et qu'il convoque sérieusement une assemblée pour faire une œuvre sérieuse; quand le ridicule fait un appel sérieux au gouverneur de l'Etat pour que ce gouverneur lance les ordres nécessaires d'élection afin d'obtenir des paroisses, non actuellement représentées dans la convention, des délégués sérieux complétant le nombre requis il faut bien au moins que nous en parlions quand ce ne serait que pour tenir nos lecteurs au courant de ce qui se passe dans ce monde politique. Monde politique.... en vérité c'est abuser des mots, mots trop grands pour une si chétive affaire!

Si encore la convention de 1864 qui tâche de sortir du royaume des ombres, avait quelque raison plausible, la moindre de toutes, pour donner signe de vie, on pourrait discuter cette raison, l'apprécier et peut-être l'admettre, à supposer qu'elle eût une valeur quelconque. Si par exemple une ville ou une paroisse de la Louisiane eût manifesté le désir, bien que timide et indécis, de modifier en quelqu'une de ses parties la Constitution de 1864, ce désir, si vague qu'il fût, pourrait être soumis à l'examen public et avoir son poids dans une des balances de cette époque si fertile en expériences bouffonnes. Mais à commencer par les paroisses d'où viennent ces délégués posthumes, quel est le vœu qui en est sorti? Quels sont les journaux de campagne qui ont daigné en être l'écho? Quelles assemblées y ont été convoquées pour le produire? Quels sont enfin les citoyens votants, votants en vertu du droit électoral préteur de la convention de 1864, qui réclament aujourd'hui une seconde édition des mêmes procédures, une répétition des mêmes excès, pour ne pas dire des mêmes scandales?

Dans le caucus qui siége grotesquement à huis clos dans la salle de la Législature où l'on n'a pas pu l'admettre par logique tout aussi bien que par convenance, on a compté les élus d'un temps de fraude et de honte, mais ces élus sont sans mandataires, et ne représentent qu'eux-mêmes. Nombre d'entre eux ont eu pour constituants une poignée de marins ou de soldats ivres et pour table de scrutin la buvette d'un bateau à vapeur. Tels sont les élus qui siégent aujourd'hui au Mechanic's Institute et qui ont la prétention de vouloir être les instruments utiles dans la réforme de la Constitution fédérale. Mais les radicaux du Congrès n'en voudraient point s'ils les connaissaient. Les radicaux, nous devons en convenir, ont à leur disposition des forces plus respectables et nous leur faisons l'honneur de croire qu'ils n'ont pas besoin, pour atteindre leur but, de ces honteux moyens de succès.

Les radicaux le savent bien; ils l'ont dit cent fois pour une et toute leur politique de méfiance l'indique assez: "le radicalisme est au Nord, non au Sud." Voilà l'inébranlable foi des radicaux. Cette croyance ressort clairement du rapport du comité de reconstruction où il est dit que tout ce que le sud a fait jusqu'ici pour se réorganiser est illégal, que toutes les assemblées qu'il a élues sont illégales, sans en excepter ses conventions—et le caucus du Mechanics' Institute voudrait encore qu'il est quelque chose, qu'il peut nommer des présidents d'assemblée, faire des adresses au peuple, sommer le gouverneur d'ordonner des élections conventionnelles pour les paroisses non représentées et enfin convoquer la convention pour ratifier l'amendement constitutionnel!

Mais si la Convention de 1864 se faisait assez illusion pour croire qu'elle est encore quelque chose, qu'elle peut se convoquer et délibérer, l'abstention de son ex président, le juge Durell, et l'opinion d'un de ses ex membres, le juge Abell, qui, loin de vouloir reprendre sa place parmi eux, les a dénoncés au Grand Juri comme des conspirateurs et des brouillons, ennemis de la paix et de l'ordre, auraient dû leur ouvrir les yeux et anéantir dans leur esprit jusqu'à l'idée de l'existence.

Par la proclamation insérée hier dans les journaux comme annonce, pièce que nous avons reçue également samedi soir, sous la signature de M. R. H. Howell, président par intérim, le gouverneur, M. Wells, est invité, comme nous le disions plus haut, à convoquer les colléges électoraux pour les paroisses non représentées à la Convention posthume; mais M. Wells ne fera pas plus cela que M. Durell ne reprendra le fauteuil de la présidence et M. Abell son siége dans les rangs de collègues morts depuis près de deux ans et dont il a fait lui-même l'oraison funèbre. En tout cela, le gouverneur Wells était l'homme principal, l'homme nécessaire à la situation: c'est lui seul qui eût pu donner un corps à l'ombre, une existence aux revenants, en déliant les cordons de la bourse publique—seul but, en réalité, de ces avides législateurs. C'est la scène des Fénians qui se reproduit. Le président Johnson les a fait arrêter seulement à la frontière canadienne; le gouverneur Wells arrête les conventionnels juste au moment où ils ont indispensablement besoin de lui. Ils auront donc seuls à supporter les frais de leur expédition malheureuse: vu les ressources dont ils disposent, le châtiment sera cruel.

La Fête des Pompiers et les Fourneaux a l'huile de pétrole — Le restaurant au fourneau à pétrole a été un des traits les plus remarquables de la fête des pompiers aux Fair Grounds. Le mérite de ce fourneau à pétrole a été mis à la plus rude épreuve. Il s'est montré égal à la presque incroyable tâche de fournir à manger à plus de 100 personnes par jour, et encore laissant à son propriétaire des gains largement rémunérateurs. Il n'y a pas de doute à cet égard; le fourneau à pétrole est à l'économie domestique ce que la vapeur est à la navigation et le télégraphe à la distance. Ce fourneau est destiné à remplacer tous les autres moyens de faire la cuisine par la raison suprême qu'il épargne le temps et l'argent. Nous renvoyons le lecteur à l'annonce de la Cie. Vente, rue du Camp, No 106.

Arrivages du Nord.—Hier, vers huit heures du soir, sont arrivés ici de New York, d'où ils étaient partis le 30 juin, les vapeurs Gén. Grant et Mariposa. Nous remercions les comptables de ces deux steamers pour les journaux du Nord qu'ils ont eu l'obligeance de nous faire remettre.

Nouvelles d'Europe.

Les journaux que nous avons reçu de France ne vont que jusqu'au 16 juin; mais nous trouvons dans les feuilles du Nord des nouvelles d'Europe allant jusqu'au 24. En voici le bulletin qui se compose presque exclusivement de mouvements ou de faits militaires:

Le 18, la Prusse et l'Italie ont formellement déclaré la guerre à l'Autriche, et les opérations ont aussitôt commencé.

L'occupation du Holstein par les troupes du Mecklembourg a rendu libres toutes les forces prussiennes, et leur a permis d'envahir simultanément le nord du Hanovre et la Hesse-Electorale, au sud-est de ce dernier Etat. L'occupation des deux Hesses a établi la communication entre la grande Prusse et la Prusse Rhénane, de Wiesbaden à Magdebourg, et elle rend inutiles les contingents de l'Allemagne du Nord.

Une dépêche transmise de Bingerbruck à la *Gazette de Cologne* signale en même temps une victoire complète que les Prussiens auraient remportée à Friedberg, entre Giessen et Francfort, sur l'armée du grand-duc de Hesse-Darmstadt, qui cherchait à leur barrer le passage. Le 4me régiment hessois aurait été entièrement dispersé, après avoir éprouvé de très grandes pertes.

Des combats plus rudes vont avoir lieu, suivant toute probabilité, dans les environs de Francfort et sur cette même frontière de la Bohême qui vient d'être le théâtre du premier fait de guerre entre les Prussiens et les Autrichiens.

Une armée prussienne va se trouver concentrée, en effet, du côté de Francfort, où sont réunis d'autre part 30 à 40,000 hommes de l'armée fédérale et de l'armée autrichienne, commandés par le prince Alexandre de Hesse, qui attend de nouveaux contingents.

Les Prussiens ont occupé Cassel, ville reliée, comme on sait, par une ligne de fortifications, à Mayence, et qui forme une partie des défenses du grand pont du Rhin. Mayence est connue comme une place de premier ordre. Sa citadelle et le fort «Gibraltar» sont considérés comme imprenables. Les règlements fédéraux assignent à cette place de trente mille âmes un minimum de six à dix mille hommes de garnison. Les hauteurs de «Weizenau» et de «Kreutzschanze» sont couvertes d'artillerie.

Entre Giessen et Wetzlar le contingent hessois a dû se replier. Une dépêche cite Butzbach comme théâtre de la première collision; ce village, petite station au-dessous de Frieberg, s'appuie sur les contreforts des montagnes de la Hesse. Il y a deux étapes entre cette localité et Francfort.

D'autre part, l'armée prussienne a pénétré en Saxe par l'Est et l'Ouest; à l'Ouest, elle marche sur Wurzen, puis sur Gersdorf, sur la route de Chemnitz. A l'Est, elle a occupé Lobau et Zittau qui est à peine à deux heures de marche de la frontière de Bohême. Elle est entrée à Dresde sans coup férir, le 18 juin.

Vingt mille Prussiens ont occupé Mochern, ville située à deux milles allemands environ de Leipzig; plus tard ils ont occupé Wurzen, Dableu et Riesa. Les communications par voie ferrée entre Leipzig et Riesa sont complètement interrompues et le pont du chemin de fer dans cette dernière ville est détruit. Le pont qui traversait l'Elbe à Messen a été brûlé. Il n'y a plus que la route de Leipzig, du côté sud, qui soit encore ouverte.

Le prince Frédéric-Charles a publié un ordre du jour aux troupes prussiennes occupant la Saxe, dans lequel il déclare que les habitants de ce royaume ne doivent pas être considérés comme des ennemis. Elles devront respecter la propriété privée et observer la plus stricte discipline.

Les Autrichiens seront sommés de se retirer partout où on les rencontrera, et ils ne devront être traités en ennemis qu'en cas de refus d'obtempérer à la sommation.

La belle vallée de Hirschberg, dit la *Correspondance Bullier*, est occupée par les régiments d'infanterie de la Prusse orientale, Nos 3, 4, 33, 41, et les régiments de grenadiers de la Prusse orientale, Nos 5, 44 et 45. Le commandant du premier corps d'armée, général de Bonin, a son quartier général à Hirschberg. Le chef de son état major est le colonel de Borries. Il se trouve donc sous le commandement du prince héréditaire sur la ligne de Hirschberg-Frankenstein trois corps d'armée réunis, les 1er, 5e et 6e. Le deuxième corps d'armée de la Poméranie est en route pour la Silésie. La position importante de Goerlitz, sur la belle chaussée qui conduit à Reichenberg en Bohême est occupée par les régiments du 4me corps d'armée.

La Silésie autrichienne deviendra peut-être le théâtre des premiers engagements. C'est Troppau qui est le centre des troupes qu'on a retirées de Cracovie, d'Auschwitz, de Bielitz et d'Oderberg, pour les porter dans la Moravie; l'attaque aurait lieu ainsi entre Schweidnitz et Neisse. Le quartier général sera transféré à Brunn.

L'armée autrichienne est ainsi fortement concentrée sur la ligne des forteresses de Prague, Ollmütz et Trappau; l'armée prussienne s'appuie sur Schweidnitz, Glatz, Neisse et Kosel.

La dépêche suivante signale le premier engagement entre les Prussiens et les Autrichiens, à Rumbourg, petite ville de la Saxe, sur les frontières de la Bohême:

Reichenberg (Bohême), 18 juin.

Marienthal, Ostritz et Laaban, sont occupés par deux régiments d'infanterie et un régiment de hussards prussiens. Bernstadt est occupé par deux régiments de cavalerie prussienne.

Hier a eu lieu, sur la route de Rumbourg, une rencontre entre la cavalerie autrichienne et la cavalerie prussienne. Cette dernière a été culbutée.

Les Prussiens se trouvent à Wulsdorf sur la frontière même, et on s'attend à ce qu'ils la franchissent.

Zittau n'est pas occupé.

A Bautzen se trouve une forte garnison prussienne avec 12 canons. La poste y a été arrêtée et on y a saisi la malle. De même, à Lœbau, des postillons ont été faits prisonniers.

Rumbourg est une petite ville de Bohême. Les Prussiens sont donc entrés sur le territoire autrichien.

On écrit de Vienne:

Le bruit se répand que l'administration militaire autrichienne serait encore une fois en défaut concernant le ravitaillement de l'armée en Bohême; les soldats manquent des choses les plus indispensables. Dans le public, on blâme hautement cette répétition de la même faute qui a contribué puissamment à la défaite de l'armée autrichienne en 1859. On entend dire partout que des soldats affamés ne se couvrent ordinairement pas de gloire.

En Italie, Cialdini a déclaré le 20 au commandant autrichien de la Vénétie, qu'il commencerait les hostilités dans les trois jours.

Le général La Marmora et Victor-Emmanuel étaient arrivés à Crémone.

Garibaldi ne dit rien de ses plans; mais il ne faudrait pas s'étonner si d'ici à quelque temps il attaquait les Autrichiens, non en Italie, mais sur leur propre territoire.

Dernières dépêches.

Hanovre, 21 juin.

Le roi, après s'être sauvé de cette capitale qu'ont occupée les Prussiens, a envoyé le trésor, dit-on, en Angleterre.

Paris, 24 juin.

On vient de recevoir la nouvelle que l'armée italienne avait effectué le passage du Mincio dans la journée d'hier.

Garibaldi tourne le lac de Garde.

La Prusse a envoyé 130 millions de subsides à l'Italie.

Florence, 23 juin.

Le ministère est constitué sous M. Ricasoli. Le prince de Carignan est arrivé. A dater de ce jour, Son Altesse Royale prend la régence pour toute la durée de l'absence du roi.

Strasbourg, 23 juin.

Les troupes prussiennes à Dresde sont sous le commandement du général Herwarth.

On a reçu à Vienne, de la Bohême, en date de lundi dernier, la nouvelle que les armes royales de Saxe ont été arrachées des établissements occupés par les Prussiens et remplacées par les armes prussiennes. Des contributions considérables ont été levées.

Une échauffourée a eu lieu entre des piquets de cavalerie saxonne et prussienne stationnés entre Meissen et Kotschenbroda.

Cologne, 22 juin.

Les Autrichiens ont commencé les hostilités lundi soir. Une patrouille de leurs soldats a ainsi passé la frontière silésienne à Gühran et a tiré sur une patrouille prussienne.

Quatre mille Autrichiens marchent en colonne vers la frontière.

Un corps protecteur de trente ou quarante mille hommes, composé d'Autrichiens, de Wurtembergeois, de Hessois et de Nassoviens, extraits des forteresses fédérales, se trouve en ce moment à Francfort, pour barrer le passage à l'armée prussienne venant de Giessen.

Vienne, 22 juin.

Le roi et la reine de Saxe sont en Bohême, où s'est repliée l'armée saxonne. Le bruit court que le ministre saxon, M. de Beust, remplacera M. de Mensdorff comme ministre des affaires étrangères.

Paris, 24 juin.

Le général Klapka, qui avait passé deux jours incognito à Berlin, venant d'Italie, et qui était revenu à Paris, en est reparti pour une destination qu'on n'indique pas.

Vienne, 23 juin.

On parle toujours de l'imminence de l'invasion de la Roumanie par les Turcs. La Russie dirige sans cesse de nouveaux corps de troupes sur ses frontières occidentales du nord et du sud.

Cracovie, 22 juin.

Un corps d'armée russe qui a été longtemps concentré dans la Pologne méridionale se serait mis en marche dans la direction de la frontière de la Silésie, afin de prendre une position qui lui permettrait de se tenir à tout événement à la disposition de l'Autriche.

Autres Nouvelles.

FRANCE.

On s'est beaucoup occupé, dans les couloirs de l'assemblée, des premières éventualités de la guerre. On trouvait que le cabinet de Berlin n'avait fait que suivre les plus saines notions de la stratégie, en balayant d'abord tous les obstacles qui pouvaient lui être opposés sur ses derrières et sur ses devants, soit dans le Hanovre, soit dans la Hesse Electorale où le parti de l'Allemagne du Nord a des représentants nombreux, ce qui permettra aux autorités prussiennes de s'y installer très promptement, et d'en tirer des secours efficaces. Des lettres de Paris disent que le roi de Hanovre ne sera pas suivi longtemps par ses troupes qu'il veut conduire aux Autrichiens. En ce cas, la Prusse bénéficierait d'un nouveau corps d'armée.

Dans le monde diplomatique, on parle d'une lettre autographe que François-Joseph aurait adressée à l'empereur Napoléon à l'occasion de la lettre impériale à M Drouyn de Lhuys.

On assure que le départ de l'empereur pour Vichy est ajourné.

Napoléon a reçu Mgr. Chigi, nonce du Saint-Père. Cette entrevue avait pour but de hâter la fin des négociations relatives au transfert de la dette des provinces pontificales nouvellement annexées au gouvernement italien. Contrairement à ce qu'on pourrait croire dans les circonstances où nous nous trouvons, ces négociations paraissent devoir aboutir.

Méry, le charmant poète et le fécond romancier, est mort le 20 juin.

ALLEMAGNE.

Le fait capital, c'est l'occupation par les troupes prussiennes, de tous les territoires ennemis ou alliés des Etats à la portée de la Prusse: les uns sont occupés à cause leur résistance, les autres dans l'intérêt de leur sécurité.

La Prusse avait offert, le 15 aux gouvernements de la Saxe, du Hanovre, de la Hesse-Electorale et de Nassau une alliance de paix sous la condition suivante: 1o que les gouvernements respectifs remettront leurs armées sur le pied de paix où elles étaient au 1er mars dernier; 2o qu'ils donnent leur consentement à la convocation d'un parlement et qu'ils ordonnent les élections pour ce parlement simultanément avec la Prusse; 3o que la Prusse garantira, de son côté, aux gouvernements contractants, les droits territoriaux et de souveraineté, selon les propositions prussiennes pour la réforme fédérale faite le 10 juin.

C'est cette proposition qui a été rejetée par tous ces gouvernements.

Le refus des souverains est basé sur les mêmes considérations qui avaient fait repousser par l'Autriche le programme de février 1865 relativement à la question des duchés. Le projet de réforme fédérale de la Prusse implique la suprématie militaire de cette puissance dans l'Allemagne du Nord. Les rois de Hanovre et de Saxe, favorables à la convocation d'un parlement allemand, ont rejeté le projet de réforme en tant qu'il exige l'absorption des forces militaires de leurs Etats par la Prusse.

Le *Journal de Dresde*, avant l'entrée des Prussiens, a publié la dépêche contenant la sommation prussienne, la réponse de la Saxe, et la proclamation du roi Jean à ce sujet.

Convaincu de l'obstination de la Saxe, le cabinet de Berlin a alors déclaré la guerre et ordonné l'invasion.

Le gouvernement prussien a chargé ses représentants à l'étranger de constater par des notes d'abord, auprès des puissances qui ont signé l'acte du congrès de Vienne du 9 juin 1815, la rupture de l'acte fédéral, et, par suite, l'annulation des articles 53 à 64 de ces traités européens, dans lesquels cet acte a été reproduit.

D'après une correspondance autorisée, que nous avons reçue de Berlin, il s'agit d'une complète transformation politique et sociale de l'Allemagne. Pour la réaliser, la Prusse est résolue à tout, même à recourir à l'élément révolutionnaire.

Les chefs du parti conservateur et ceux du parti progressiste se sont formés en association à Berlin pour donner à l'armée prussienne un service actif des secours d'argent, ainsi que des provisions de bouche et des secours médicaux. Ils ont fait un appel en commun à tous les partis politiques pour les engager à coopérer avec eux à soulager les soldats qui se dévouent à la défense de la mère-patrie, des pénibles travaux et des fatigues cruelles qu'ils auront à endurer sur le champ de bataille. Parmi les noms des signataires se remarquent ceux de MM. Wagner, Bentner, Mommsen, Twesten, Virchow et Unruh.

La station télégraphique prussienne à Hombourg a été saisie forcément par les troupes du Darmstadt. La Prusse a déclaré qu'elle considérait cet acte comme une violation de la loi internationale, et l'ambassadeur de la Hesse-Darmstadt à Berlin a, en conséquence, reçu ses passeports avec sommation de quitter la Prusse immédiatement.

Le gouvernement prussien a aussi protesté contre la saisie du bureau télégraphique de Francfort par les Bavarois, qu'il considère comme une infraction à cette même loi.

La Prusse fait de grands efforts pour former une union restreinte avec les Etats du Nord qui veulent partager sa fortune, et elle y réussit. Déjà l'Oldenbourg et l'Anhalt, la Thuringe, la Saxe-Cobourg, le Mecklembourg et le grand duché de Bade ont notifié à la ci-devant diète leur sécession de la Confédération. Il ne reste donc à l'Autriche, dans l'Allemagne du Nord, d'autres alliés que la Saxe, le Hanovre, le Nassau et les deux Hesses, dont les forces militaires sont déjà coupées et entamées; et dans le Midi, que la Bavière et le Wurtemberg. Mais le royaume de Hanovre tout entier est occupé par la Prusse, à l'exception du pays de Gœttingue, qui en forme la partie méridionale.

C'est à la Bavière que la diète a confié, ainsi que nous l'avons dit, le soin de garder et de défendre la citadelle fédérale de Mayence. Le général de Rechberg a pris, le 16, possession de ce poste important. Il surveillera de Mayence le palatinat bavarois, et il y a des raisons de croire que cette province, isolée du reste de la Bavière, n'a pas été sans exercer une grande influence sur les considérations qui ont déterminé la cour de Munich à se jeter dans les bras de l'Autriche.

Voici maintenant ce qui s'est passé, le 16, au sein de la diète germanique.

Le plénipotentiaire saxon a présenté la motion suivante:

"Par suite de l'entrée des troupes prussiennes dans la Saxe, la diète décidera immédiatement de prier l'Autriche et la Bavière de prendre sans délai les mesures nécessaires contre cette conduite violente de la Prusse."

Cette proposition a été votée par 10 voix contre 3; le représentant du grand duché de Bade a voté avec la majorité.

L'Autriche et la Bavière se sont déclarées prêtes à exécuter cette mesure.

Le président (ambassadeur autrichien) a communiqué que l'Autriche garantit leurs possessions à tous les gouvernements fidèles à la confédération.

Le Luxembourg a déclaré qu'il maintiendra sa neutralité. Le président a protesté contre cette déclaration, et le Hanovre a déclaré qu'il se rangera, dans tous les cas, du côté de l'Autriche.

L'assemblée a protesté de nouveau contre l'attitude de la Prusse, tandis que l'Autriche a annoncé que l'empereur François-Joseph "combattrait de toutes ses forces les mesures de violence dont les confédérés sont en ce moment l'objet." M. de Kubeck a ajouté que l'Autriche attend que les gouvernements qui sont restés fidèles à la confédération embrassent la cause commune avec la même énergie.

Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche ont lancé chacun leur manifeste. Nous n'y trouvons rien qui nous paraisse de nature à satisfaire la curiosité publique. Ils déclarent la guerre inévitable, ce qui est depuis plusieurs jours avéré pour tout le monde; ils ajoutent que les plus graves intérêts de la patrie exigent que les épées sortent des fourreaux.

Les intérêts des sujets prussiens en Autriche et en Bavière sont confiés aux ambassadeurs de France.

ITALIE.

Le roi Victor-Emmanuel a aussi lancé son manifeste. Il nous laisse la même impression que ceux de Guillaume Ier et de François-Joseph.

La lettre de Napoléon III à M. Drouyn de Lhuys a produit en Italie un effet des plus satisfaisants. On y voit la confirmation nette et précise du programme de Milan en 1859, l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique.

Les événements se dessinent chaque jour davantage et confirment tout ce qui avait été prévu.

Le sénat de Florence a repoussé à la presque unanimité le projet de loi relatif à l'impôt sur la rente.

La chambre des députés a adopté par 179 voix contre 45 la loi portant suppression de toutes les corporations religieuses en Italie. Elle a, de plus, annulé l'élection de Mazzini par 146 voix contre 45. Il y a eu quatre abstentions. Nous faisons observer que ce dernier vote est d'autant plus significatif que la majorité de la commission concluait à la validité de l'élection.

A Rome, le cardinal Antonelli a donné sa démission, ou dit qu'il sera remplacé par le cardinal Altieri.

GRANDE BRETAGNE.

L'Angleterre est en pleine crise ministérielle. C'est, en apparence, le bill de réforme électorale qui en est cause. Dans la discussion de ce bill, un amendement, combattu par M. Gladstone et ayant pour but de substituer la contribution au loyer pour la fixation du droit électoral dans les bourgs, a été adopté par 315 voix contre 304. C'est, contre le gouvernement, une majorité de 11 voix.

A la suite de cet échec, un conseil de cabinet a été tenu à la résidence officielle du premier lord de la trésorerie, dans Downing street. Tous les principaux ministres y assistaient. Suivant les uns, la majorité des membres auraient été d'avis de donner leur démission en masse; suivant les autres, le ministère serait tombé d'accord sur la nécessité de dissoudre le parlement et de faire un appel au pays. Quoi qu'il en soit, deux des principaux membres du cabinet sont allés à Balmoral pour conférer avec la reine au sujet de la crise actuelle, ce qui semblerait indiquer des dispositions arrêtées à l'égard d'une démission du gouvernement.

D'autre part, des meetings en faveur de la dissolution de la chambre des communes ont déjà eu lieu dans plusieurs villes importantes d'Angleterre, entre autres à Birmingham et à Leicester. D'autres meetings sont annoncés, et il est à présumer que cet exemple sera suivi dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne.

Dans tous les cas, on saura à quoi s'en tenir à ce sujet le 25, le ministère ayant annoncé qu'il fournirait, ce jour-là, dans les chambres, toutes les explications désirables.

Dans la chambre des communes, M. Baillie a demandé à M. Baring, secrétaire de l'amirauté, si le gouvernement de Sa Majesté a été informé que la France s'occupait à mettre sa flotte cuirassée en état de service actif immédiat, s'il pouvait dire le nombre de vaisseaux dont cette flotte est composée, et si l'Angleterre prend des mesures pour maintenir la flotte britannique au moins sur un pied d'égalité avec celle de la France.

M. Baring a déclaré n'avoir reçu aucune instruction quant à l'armement naval dont parle M. Baillie, et cette assertion, a dit l'honorable secrétaire, doit le dispenser de répondre aux deux autres questions.

Il paraît avéré que dans certaines éventualités, le gouvernement britannique interviendrait en faveur du roi George V de Hanovre. Toutefois cette éventualité n'était prévue que si le projet de l'annexion du Hanovre à la Prusse recevait un commencement d'exécution.

Le gouvernement anglais doit envoyer une circulaire à ses agents diplomatiques à l'étranger. Il y expose l'attitude de l'Angleterre dans la crise actuelle. Ayant fait, comme la France, tout ce qui lui a été possible pour éviter la guerre, comme la France aussi l'Angleterre veut rester neutre *tant que ses intérêts réels ne seront pas compromis.*

L'Angleterre, à vrai dire, n'a aucun intérêt direct ni matériel dans les questions qui agitent l'Allemagne, la Scandinavie et l'Italie. On sait d'ailleurs que l'Angleterre n'est jamais disposée à se lancer dans une guerre pour un sentiment ou pour une idée.

Une seule circonstance pourrait l'obliger à se mêler à la guerre, ce serait dans le cas où il surgirait des questions intéressant l'Orient. On prétend que dans la circulaire que le comte Clarendon adressera aux agents diplomatiques de l'Angleterre, cette question délicate sera effleurée.

On dit que les ministres anglais à Hanovre et à Dresde ont l'ordre de ne pas reconnaître d'autre autorité que celle des gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles du Rio Grande.

MASSACRE DES AUTRICHIENS DÉMENTI.

Négociations pour la restitution du convoi.

AUTRES CAS DE CHOLÉRA A NEW YORK.

NOUVELLES DE SANTO DOMINGO.

CHALEUR INTENSE A NEW YORK.

Chaleur excessive à Washington.

Coups de soleil.

Nouvelles d'Europe.

Démission du ministère anglais.

Révolte à Madrid et à Barcelone.

Désarmement de réfugiés en France.

BATAILLE PRES DE VERONE.

Défaite totale de l'armée italienne.

ELLE PERD [illegible] PRISONNIERS.

Les Italiens repassent le Mincio

Les Autrichiens prennent Custozza d'assaut.

ILS ENTRENT EN LOMBARDIE.

Les Prussiens repoussent des hussards autrichiens

Les Prussiens battus en Gallicie.

L'ARMÉE HANOVRIENNE CERNÉE.

SA CAPITULATION PROBABLE.

MARCHÉS DE LONDRES ET DE LIVERPOOL.

Passe du Sud-Ouest, 8. — Arrivé et mouillé le schooner américain Mountain Home, capt. Hanson, venant de Brazos Santiago, avec une cargaison de 18 balles et 1 sac de laine, et 99 peaux. Il n'y avait pas de navire à Brazos au moment de son départ.

Le Brownsville Courrier, du 24, a les nouvelles qui suivent:

La diligence de Camargo est arrivée hier, à midi, avec MM. Quinn, McManus et d'autres gens qui s'y étaient transportés, il y a quelques jours, pour négocier avec Escobedo la restitution de leurs marchandises capturées avec le convoi. Ces messieurs ne sont pas prisonniers, comme on l'avait dit, mais Escobedo a refusé d'entrer dans aucune négociation avec eux, disant que tout cela serait réglé à Matamoros.

Le train est à Reinosa; les wagons sont intacts; mais le général Canales en a déjà reçu 27 pour sa part dans l'engagement. 125 Autrichiens seulement ont été tués ou blessés, et beaucoup sont blessés très légèrement. Le chirurgien a été tué et quatre ou cinq officiers ont été grièvement mais non dangereusement blessés. Beaucoup d'entre eux se sont joints aux hommes de Canales et resteront avec eux. Les autres sont avec Escobedo. On attendait ce général de bonne heure ce matin.

M. Louis Tardos a perdu tout ce qu'il avait et a pu à grand'peine sauver sa vie. Il devait être fusillé, mais il a échappé en traversant le Rio-Grande à la nage pour venir ici.

Nous sommes charmés de voir que le rapport sur le massacre des Autrichiens n'était pas fondé. Nous tenons ce fait d'un officier impérialiste et nous avions supposé naturellement qu'il était exact.

(Pour les autres nouvelles de la Passe, voyez les dépêches anglaises.)

(On trouvera aussi dans notre partie anglaise les noms des passagers et des consignataires des deux steamers Mariposa et General Grant.)

New-York, 8.—On a rapporté hier soir un cas fatal de choléra, et un autre à Brooklyn.

Des avis de Santo Domingo jusqu'au 22 juin, disent que la politique libérale de l'ancienne administration à l'égard des entreprises étrangères sera continuée.

Le pays était tranquille, excepté Seybo où Guillermo, un des gardes de Baez, a excité une rébellion qui sera aisément comprimée.

New-York, 8.—Hier la chaleur a été intense, le thermomètre était monté de 79 à 98. Il y a eu 20 coups de soleil à New-York et à Brooklyn. Quelques uns ont eu un résultat fatal.

On a collecté hier plus de 3,000 piastres pour les incendiés de Portland. La ville de Brooklyn a nommé un comité pour recevoir des souscriptions et a autorisé le maire de Portland à tirer sur le maire de Brooklyn pour $10,000.

Washington, 8—La chambre a fait de rapides progrès dans la discussion du bill du tarif, et l'on espère qu'elle en finira demain avec ce bill. Il est fort douteux qu'il passe à moins qu'il ne soit modifié. Le droit sur le thé a été réduit de 12 1/2 c. par livre.

Il y a nombre d'années qu'il n'avait pas fait si chaud, surtout depuis deux jours. Un employé de la compagnie nationale d'express a été frappé d'un coup de soleil qui lui a été fatal.

Le Sénat s'est ajourné hier à cause de la chaleur.

Baltimore, 8 — La chaleur a été intense, le thermomètre ayant atteint de 89 à 98 et même au dessus en quelques endroits.

L'état sanitaire de la ville est bon. On ouvrira ici des listes de souscription pour les victimes du feu, à Portland.

New York, 8—Le vapeur Saxonia, parti de Southampton dans la matinée du 27, est arrivé ce soir.

Les navires de guerre américains le Miantonomah et l'Augusta étaient à Spithead.

La pose du câble atlantique devait commencer le 30 juin. A la chambre des Lords, le 25, le comte Russell a annoncé qu'en raison du dernier vote hostile de la chambre des Communes, le ministère avait offert sa démission. La reine les avait invités à reconsidérer leur détermination. Ils attendaient le résultat de leur entrevue avec la reine avant de déclarer leur résolution définitive. La Chambre s'était ajournée.

A la Chambre des Communes, le 25, M. Gladstone a dit que le comte Russell et ses collègues avaient offert leur démission et qu'ils attendaient ce qui serait résolu dans une entrevue qu'ils devaient avoir personnellement avec la reine. La Chambre s'était ajournée.

La reine a accepté la démission des ministres.

Le London *Times* pense que le comte Derby formera un nouveau ministère.

Des rebellions militaires ont eu lieu à Madrid et à Barcelone. 700 insurgés qui s'étaient réfugiés en France, ont été désarmés et envoyés à Serrejon.

Grèce.—Le ministère Roufus a résigné et un nouveau ministère a été formé.

New York, 8—L'armée italienne a traversé le Mincio sans que les Autrichiens s'y soient opposés. Elle s'est portée alors vers Peschiera, mais elle a été repoussée par une courte canonnade partie des forts de cette citadelle.

L'armée italienne a été rencontrée par les Autrichiens en grande force dans le voisinage de Verone, et une grande bataille a commencé. Les Autrichiens ont repoussé les deux ailes de l'armée italienne. La bataille continuait.

L'armée hanovrienne n'a pas été secourue, comme on l'avait rapporté. Les commandants des forces hanovriennes et prussiennes s'étaient accordés sur les conditions de capitulation qui étaient satisfaisantes.

Les Prussiens s'étaient avancés dans la Haute-Silésie et en Bohême. Ils avaient repoussé les hussards autrichiens au moyen de leurs canons.

L'armée du prince Charles n'a rencontré aucune opposition en traversant la frontière de Bohême.

On croit que le général Benedeck s'avancera de la Bohême sur Gorlitz avec le gros de son armée, forçant les Prussiens à évacuer la Saxe par une attaque de flanc.

Les Prussiens arment les forteresses de Coblentz et d'Ehrenbreitstein, comme défenses contre les Allemands méridionaux.

Liverpool, 26 juin au soir. — Coton, ventes de deux jours: 28,000 balles. Les prix ont haussé de 1/4 à 1/2 d., étant moins fermes à la clôture. Le middling uplands est à 13 1/2.

Londres, 26 juin au soir.—Cons. 86 7/8.—5-20 64 1/4. Plus tard.—L'engagement de dimanche entre les Autrichiens et les Italiens près de Vérone a duré tout le jour et s'est terminé par la défaite complète des Italiens qui étaient commandés par le roi. Les deux armées ont combattu bravement.

Les Italiens ont été repoussés sur tous les points. Après une lutte chaude et sanglante, les Italiens ont repassé le Mincio dimanche soir. Le prince Amédée a été blessé. Les Autrichiens ont fait 2,000 prisonniers.

Les Autrichiens alors ont pris d'assaut Custozza. Ils ont occupé Sandrio dans la Lombardie.

On ne sait rien des mouvements du général Benedeck.

Les Prussiens ont attaqué Oswiecim dans la Gallicie et ont été repoussés avec perte par les Autrichiens.

L'armée hanovrienne s'est échappée en traversant le corps prussien et est arrivée à Meiningen. La Prusse ne bloquera pas les ports du Hanovre et ne saisira aucune propriété particulière.

Garibaldi a l'intention de marcher par le Tyrol sur Munich.

NOUVELLES ENCORE PLUS RÉCENTES.

Un télégramme assure positivement que l'armée hanovrienne est toujours complètement cernée. Le roi a demandé 24 heures pour délibérer sur les conditions de la capitulation de son armée. La demande a été accordée. Le roi compte recevoir des secours de l'armée de Bavière.

Prison d'Andersonville.—Un des lieutenants de Wirz, J. W. Duncan, ancien sous commandant de la prison confédérée d'Andersonville, vient d'être condamné, par la cour martiale siégeant à Savannah, à 15 années de servitude pénale, pour complicité dans les mauvais traitements infligés aux prisonniers fédéraux pendant la guerre.

Le septième régiment.—Deux cents Américains, résidant à Paris, ont invité le septième régiment de la milice new-yorkaise à se rendre dans la capitale de la France durant l'Exposition de 1867. Il s'agit de montrer aux soldats français comment on manœuvre en Amérique, et de leur donner des leçons de vertu militaire. Dans le cas où l'invitation serait acceptée, l'histoire héroïque du septième régiment pendant la guerre serait inscrite sur un de ses drapeaux: il est vrai qu'il n'a pas vu le feu, mais il a subi pendant cinq ou six semaines d'affreuses privations, les jours où l'Express Adams manquait de lui apporter les vins et les victuailles qui lui étaient régulièrement expédiés.

Comité Central Exécutif.—Un meeting du comité central exécutif du parti démocrate national de la Louisiane qui avait été ajourné, aura lieu ce soir, à 8 heures, au salon P de l'hôtel St Charles.

H. D. Ogden, vice président.
S. D. Harper, secrétaire.

CHRONIQUE LOCALE.

Arrestations.—Parmi les arrestations faites hier nous remarquons les suivantes:

Premier District: Basile Nero (c), accusé d'avoir volé un cheval; G. W. Rockwell, accusé d'avoir favorisé l'évasion de Kate Shaw qui a poignardé le pompier Lardener; Rockwell refuse de dire où elle est, J. J. O'Hara et F. Kendy, accusés d'avoir prétendu faussement qu'il appartenaient au corps de la police; Jack Teller, accusé d'avoir refusé de payer à O'Follaber des rafraîchissements pris chez lui; Ann Moody, pour s'être trouvée chez G. H. Waterman dans des circonstances suspectes; J. Hayms et T. C. Horn, accusés d'assaut et batterie. Kate Hughes, pour conduite luxurieuse et abandonnée; John Smith, accusé de s'être trouvé sur le rendez-vous de Bill Darling dans des circonstances suspectes; Ed. McGehee (c), pour avoir menacé de tuer Mary Ann Johnston (c); Nicholas Nash (c), soupçonné d'avoir volé une montre d'or.

Maison de désordre.—L'agent de police C. Berluchaux rapporte que la maison No 257, rue des Remparts, est un établissement de désordre nuisible à tout le voisinage. Il y a beaucoup de maisons qui devraient être aussi signalées.

Mort d'une courtisane.—Une femme du nom d'Ellen White est morte subitement samedi soir, dans une maison publique, tenue par Maria Wilson, rue de la Douane, No 256, entre Marais et Villeré, Deuxième District. Le coroner a fait une enquête sur le corps d'Ellen et le verdict a été: Morte d'une hémorrhagie des poumons. La défunte avait 23 ans et était née en Irlande.

Mort d'apoplexie. — Une enquête a été faite sur le corps de Peter Haggerty, ex-capitaine fédéral, trouvé mort dans sa chambre vers 10 heures du matin, rue de Lafayette, No 177. Verdict: Mort d'apoplexie. Il était âgé d'environ 45 ans et avait servi à la forteresse Monroe. Mme Wohner a été assez bonne pour le faire enterrer décemment en l'absence de tout ami.

Second District.—Charles D. Lecouvreur accusé de fraude; Jules Bend (c) accusé de vol; Thos. Walker, pour avoir volé du vin sur la Levée; Joe Rodriguez accusé d'assaut et batterie; Edward Lynch, accusé de vol.

Troisième District.—James Donelson accusé d'avoir volé des pierres de pavage de la ville; Prosper Bertrand (c) accusé de vol par Mme Ann Perry; Nelson (c) pour avoir lancé des pierres dans la rue; Jack Heck et Bill Roper pour avoir fait du tapage et du désordre dans un quartier paisible, appelé les Champs-Elysées.

Quatrième District.—Jacob Gomley accusé d'avoir insulté et battu Mary Gomley; James Johnson et Malvina Taylor (c) accusés d'avoir mis le feu à la cuisine de la maison No 302 rue Jackson.

Edition d'hier.

Nouvelles du Mexique.—Les dépêches télégraphiques d'hier soir, arrivées à New York on ne sait par quelle voie, représentent la cause de Maximilien comme perdant tous les jours de sa force. Elles disent que les libéraux sont plus unis et qu'ils reçoivent dans leurs rangs beaucoup de déserteurs impérialistes. Ils auraient remporté plusieurs avantages sérieux et maintenant ils assiégeraient Tampico qu'ils ne disent pas près de prendre. L'idée d'annexion aux Etats-Unis se répandait au loin et semblait devenir populaire parmi les libéraux.

La fièvre jaune a diminué à la Vera Cruz, rapportent les mêmes dépêches. Des nouvelles de San Francisco disent que les libéraux ont pris Santiago et qu'ils menacent San Blas et Tepic.

Ces nouvelles n'apprennent rien qui doive étonner. L'évacuation annoncée du Mexique par les troupes françaises devait produire tout d'abord un grand découragement parmi les impériaux et déterminer quelques désertions. Mais les troupes qui se sont vraiment compromises ne pourront pas se rendre, et bientôt, Maximilien saura à quoi s'en tenir sur la valeur et la loyauté de ses auxiliaires mexicains. En attendant, les libéraux n'attaquent que les villes du littoral qu'ils ne pourront garder contre la marine française. San Blas, Tepic sont deux villes de l'Etat de Jalisco au sud de la Sinaloa, sur les bords du Rio Santiago qui se jette dans le Pacifique.

Théatre de l'Opéra.—Une lettre de M. M. Alhaiza, qui nous a été communiquée, donne des renseignements fort satisfaisants sur le personnel de la prochaine troupe, qui est à peu près engagé au grand complet, soit pour l'opéra, soit pour le drame. Ce personnel est fort habilement choisi, et les amateurs de spectacles peuvent compter dès aujourd'hui sur une saison brillante. Voici quelques-uns des premiers sujets:

M. Tapiau, 1er fort ténor de grand opéra,
M. Chenest " " double,
Mme Bories d'Esterberq, 1ère forte chanteuse, faisant les Falcon.
Mlle d'Esterberq, jeune première ingénue,
Mlle Louise Borelle, soubrette,
M. Charles Alhaiza, grand rôle du Théâtre de la Gaîté,
M. Rethalers, chef d'orchestre.

Toutes les actrices sont remarquablement jolies, dit la lettre, et leurs grâces naturelles rehaussent leur talent dramatique. M. Alhaiza a voulu se distinguer par la supériorité de ses choix, et deux ou trois personnes, très familières avec les théâtres de France, soit à Paris, soit en province, nous assurent qu'il a parfaitement réussi.

Nous en acceptons l'augure et nous engageons les personnes qui désirent souscrire pour la saison prochaine à se présenter au bureau de location, qui est ouvert tous les jours, de 9 heures à midi, rue Bourbon, au Théâtre de l'Opéra. Il est probable que toutes les loges seront promptement louées.

— Voici de nouveaux renseignements sur le voyage du vice-roi d'Egypte à Constantinople, ou plutôt sur le but de ce voyage.

Le firman qui accorde au vice-roi l'hérédité pour son fils a été signé et remis à Son Altesse, le 30 mai, croyons-nous. Le sultan était très favorable à cette demande; mais autour de lui, on s'efforçait de changer son opinion à cet égard.

Mais le vice-roi a employé le grand argument. Il avait apporté 20 millions sur les deux navires qui l'ont conduit à Constantinople, lui et sa suite. Il a fait hommage de cette somme au sultan. Or, dans l'état actuel des finances turques, il n'est rien qu'on ne puisse obtenir avec de l'argent, et l'affaire a été ainsi définitivement enlevée.

Quant au prince Mustapha-pacha, que la décision du sultan dépossède de ses droits, il a pris la chose en philosophe. Il n'a pas perdu l'espérance. Mais il pense que, pour le moment, Paris est meilleur à habiter que l'Orient, et il est tout entier aux soins de son installation dans le joli hôtel qu'il a acheté sur l'avenue du parc Monceau.

Affaires locales.

On calcule que depuis quatre ou cinq jours seulement, le feu a détruit dans les Etats Unis pour 12 à 14 millions de propriétés foncières. La Nouvelle-Orléans seule en est pour trois ou quatre cent mille piastres, et c'est la ville de New York qui s'en tire pour cette fois à bon marché. Cela vient peut être de ce que les pompiers de la Ville-Empire n'ont pas été dérangés par les fêtes du glorieux anniversaire. Il y avait à cela une bonne raison, ils manquaient de fonds et la ville ne pouvait leur en faire. Le conseil municipal de New York qui comme le nôtre est divisé en deux branches, a tellement été restreint dans ses prérogatives par la Législature, qu'il ne peut voter aucune dépense non spécialement affectée aux besoins de la ville, et même en cela le conseil municipal ne saurait dépasser les limites assignées sans avoir préalablement obtenu l'assentiment de la Législature. Ainsi tout est réglé à New York et taxe et budget des recettes et budget des dépenses et tout emprunt municipal non autorisé par le pouvoir législatif est interdit.

Nous avons ici plus de liberté financière, et notre conseil municipal peut faire à son aise tout ce qui lui convient des revenus de la ville. Il est vrai que la taxe a été fort sagement limitée, et qu'il est interdit aux conseils d'en élever le chiffre, mais la ville a d'autres revenus qui lui sont propres; ces revenus augmentent graduellement avec la population, et le conseil municipal en dispose à sa fantaisie: il peut même dépenser beaucoup plus si cela lui convient, quitte à liquider la situation avec le contingent des recettes futures. S'il en résulte quelque embarras, tant pis pour qui en souffrira, mais la Législature ne s'en inquiète aucunement et le conseil municipal pas davantage. C'est à ce laisser-aller si noble qu'il faut attribuer les largesses qu'on se permet à l'hôtel-de-ville en certaines occasions. De là, par exemple, l'allocation de $1000 votée sur la demande des pompiers qui avaient pris sur eux de devenir, au 4 juillet, les grands maîtres des cérémonies de la ville. Certes, les pompiers nous le reconnaissons, avaient, plus que toute autre société, droit à cette munificence à raison du dévouement constant déployé par eux dans l'accomplissement de leur pénible service.

Ils avaient, en outre, un double but assez généralement approuvé et nous ne pouvons trouver mauvais que pour y atteindre ils se soient adressés aux pères de la cité. Mais, but à part, une immense conflagration a été peut être le résultat de ces fanfares.

On prétend que si la fête du 4 juillet se fut passée tout simplement comme de coutume, et que la masse des pompiers ne se fut pas portée au loin pour en faire la célébration, l'édifice des Odd Fellows eut pu échapper aux flammes ainsi que les huit à dix maisons de la rue des Dryades. On voit par là que si l'allocation n'a été que de $1,000 la fête en a coûté de trois à quatre cents fois plus, ce qui est un peu cher pour un 4 juillet dont personne au monde ne contestait ni la pureté ni la gloire.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des pertes locales, nous prendrons la liberté de revenir sur le malheureux procès de la ville contre une compagnie de steamers du Nord. Avant la décision du juge Durell nous [illegible] d'une compagnie de steamers du Nord contre la ville, mais à présent c'est la ville qui fait le procès en voulant interjeter appel, dès lors le langage doit changer avec la procédure.

Nous avons vu avec peine le conseil de ville disposé à poursuivre ce procès, les impressions du maire Monroe ne nous touchant guère et il serait fâcheux que les membres de nos deux bureaux municipaux y fussent plus sensibles que nous, car nous sommes convaincus qu'il n'en résultera pour la ville que désappointement et pertes graves.

Non seulement la question de droit est contre l'équipée dont les conseils se sont rendus responsables, mais aussi la question de bonne foi; car à l'époque où la compagnie des steamers passa avec l'autorité de la ville le contrat de ferme dont le conseil se plaint aujourd'hui, il était impossible de prévoir que le président Johnson qui alors ne parlait que de traîtres et de châtiments, permettrait quelque dix mois plus tard la restauration municipale telle que nous la voyons aujourd'hui accomplie. Secondement, nous savons par expérience, à supposer que nous ne le sachions pas autrement, que l'autorité militaire étant la seule autorité de fait avec laquelle la compagnie put traiter à l'époque où elle le fit, toutes les clauses convenues avec elle sont obligatoires jusqu'à l'expiration du contrat.

Si ces clauses n'étaient pas obligatoires en effet, où serait la garantie de tous les citoyens qui ont eu à faire avec le gouvernement militaire de la ville, jusqu'au moment de la restauration? Ce n'est pas parce qu'un contrat est expiré qu'il est plus respectable, et ce n'est pas parce qu'il n'est pas expiré qu'il l'est moins. C'est peut-être là la jurisprudence qui a cours au Conseil de ville, mais nous prévenons le Conseil de ville que ce n'est pas là la jurisprudence des hommes qui ont fait des lois une étude sérieuse, et nous lui prédisons, en conséquence, que la Cour Suprême de Washington, malgré l'érudition de nos deux maires restaurés, ne cassera jamais le jugement du juge Durell, par la simple raison que ce jugement est fondé en droit.

Il est vrai qu'on nous promet l'assistance du grand avocat démocrate de New-York, une des grandes célébrités des Etats-Unis et par le talent et par le caractère, mais M. Chas. O'Connor — car c'est de lui que nous voulons parler, — ne pourra, quel que soit son talent, changer les termes du droit devant une cour comme la Cour Suprême. Si M. Durell ne s'y est pas trompé, pourquoi voudrait-on que la Cour Suprême de Washington s'y laissât prendre?

M. Chas. O'Connor pourra faire un fort beau discours pour lui, et nous ne doutons pas que, comme talent, il ne gagne sa cause devant ceux qui auront l'avantage de l'entendre, mais il est certain qu'il la perdra pour la ville et que la Cour Suprême n'adoptera pas ses conclusions, à supposer, en outre, que les opinions connues de M. Chas. O'Connor ne nuisent pas à la cause de nos aldermen dans une question où justement la Cour Suprême, aujourd'hui fidèle miroir du Congrès, peut fort bien refuser d'admettre la légalité de notre restauration municipale.

Nous n'insisterons pas sur les frais énormes que ce procès entraînera. On n'envoie pas d'ici des avocats à Washington et on n'y appelle pas du Nord un homme comme M. Chas. O'Connor sans dépenser des sommes considérables. Qu'on les joigne aux frais de Cour dans les deux juridictions et au chiffre de dommages, lequel pourrait encore être élevé par la Cour Suprême, et l'on arrive à une perte absorbant le montant d'un des petits filets de batture vendus naguères. Le Conseil municipal devrait comprendre qu'il s'est jeté de lui-même dans un guêpier, et que le seul moyen d'en sortir est de payer immédiatement, sous peine de s'y enfoncer davantage.

BOULEVARD CLAIBORNE.

Ce que nous disons dans l'article relatif aux rues de Chartres et Royale ne s'applique en aucune manière à d'autres projets dont il est question et que tout le monde semble approuver. De ce nombre est le chemin de fer de la Vieille-Levée au Bayou par la rue Dumaine, et revenant par la rue St-Pierre pour s'embrancher avec celui de la rue des Remparts; de ce nombre encore est le projet de voie ferrée passant par la grande rue Claiborne, à propos duquel nous voyons avec plaisir que le Conseil a voté une résolution dans une de ses dernières séances; et nous en félicitons les propriétaires de la rue Claiborne, qui les premiers jouiront des avantages qui résulteront immédiatement de l'initiative prise par l'honorable Peasly.

Cette avenue, qui aurait dû être dotée d'une voie ferrée depuis déjà longtemps, va enfin prendre le même essor que les rues Canal et Esplanade.

La rue Claiborne est non-seulement une des plus larges de la ville, mais encore une des plus belles, et elle est appelée à devenir le centre des jolies résidences. Des quartiers, qui jusqu'aujourd'hui sont restés dans l'oubli, vont se trouver transformés en centres populeux: car avec les "City cars" il n'y a plus de distances.

Voici le moment de seconder la généreuse idée de l'alderman Peasly, et nous ne doutons pas que les propriétaires de terrains situés entre les rues Esplanade et Champs-Elysées ne saisissent cette occasion pour construire, améliorer et donner de la plus value aux lots de terre restés vides et sans rapport. Du reste, avec le chemin de fer et les marchés St Bernard et Claiborne, admirablement situés au centre de ce quartier, les propriétés doivent forcément suivre le mouvement de hausse signalé depuis la reprise des affaires dans cette ville.

Compagnie d'Assurance du Hope.—L'élection annuelle de cette Compagnie dont le succès a toujours grandi depuis sa fondation, aura lieu demain, lundi 9 du courant, entre midi et 2 heures, dans son local ordinaire, rue du Camp, No. 21. Nous remercions beaucoup M. Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie, de l'attention qu'il a eu de nous adresser une invitation pour prendre part à la collation qui sera donnée à cette occasion.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Utica, N. York, 7—Les usines de Rogers et Cie, près de cette ville, ont été détruites par le feu avec leur contenu, mercredi. La perte dépasse $200,000.

Boston, 7—Geo Peabody a fait un autre don de $100,000 à l'institut catholique établi par lui à South Danovos.

New York, 7—On envoie de l'argent et tous autres secours aux malheureuses victimes de l'incendie de Portland. Le bureau des courtiers d'action a souscrit pour $3000 d'autres bureaux souscrivent aussi et les contributions particulières ne font pas défaut.

Boston a déjà souscrit pour $20,000 et Newburyport pour $10,000. Il y aura un mouvement général dans les villes du Nord pour secourir les habitants de Portland dont la catastrophe a été causée, dit-on, par l'imprudence d'un jeune garçon qui avait jeté un pétard dans un tas d'écouvilles.

New York, 7 juillet—A la réunion de la chambre du commerce convoquée en faveur des incendiés de Portland, M. A. A. Low présidait et le col. Elliot A. Shepherd remplissait les fonctions de secrétaire.

Sur motion de Moses A. Grinnell un comité de 25 a été nommé pour collecter des souscriptions. Le capitaine Noyes a annoncé que lui-même et d'autres avaient déjà collecté et envoyé $5,000 à Portland. Les commissaires du Bureau de Santé et de la Quarantaine ont décidé le transfert de leurs bâtisses de la Pointe Seymour au banc occidental.

On a rapporté hier deux cas de choléra et quatre coups de soleil. Plusieurs ont été rapportés aujourd'hui.

Le thermomètre à 8 h. A. M. était à 84 et à 3 h. P. M. à 97.

New York, 7 juillet, au soir.—Sucre lourd, muscovado, 11 à 13 c. L'or a fermé à 153 5/8.

Augusta, Georgie, 7 juillet.—Un writ d'*habeas corpus* a été lancé contre le général Sickles, par la Cour de District des Etats-Unis, à Charleston, pour avoir à produire les corps de Francis G. Strewers et d'autres, qui sont sous une sentence de mort au Castle Pinckney. Le général Sickles refuse d'obtempérer à cette demande en alléguant que les prisonniers ont été trouvés par une cour martiale, coupables d'avoir assassiné trois soldats fédéraux, et que du reste le privilège du writ d'*habeas corpus* est encore suspendu dans la Caroline du Sud. Le juge Bryant a lancé un mandat d'arrêt contre le général Sickles pour mépris de Cour, lequel doit être exécuté ou rapporté en Cour mardi prochain.

Le Gouv Orr a publié une Adresse aux habitants de la Caroline du Sud dans laquelle il exprime son approbation du projet d'une convention à Philadelphie, et conseille avec instance de nommer immédiatement des délégués à la convention qui doit se réunir à Columbia le 1er août. Le gouverneur ajoute qu'il n'y a pas, dans cette Adresse, un seul principe qui ne pût être admis par le peuple de la Caroline, avec honneur et sincérité.

Quatre-vingt mille balles de coton ont été exportées de Savannah pour les ports européens, durant l'année finissant le 30 juin.

Washington, 7—M. Morgan a présenté au sénat les remontrances faites par la Chambre de Commerce de New York contre l'adoption du bill sur le tarif actuellement en discussion au Congrès. La Chambre de Commerce est d'opinion que le tarif porterait de grands préjudices aux intérêts commerciaux et manufacturiers du pays, sans augmenter les revenus du gouvernement. Cette pétition a été référée au comité sur les finances.

Le bill fixant le chiffre de l'armée sur le pied de paix, a été lu, mais le sénat ne l'a pas discuté et s'est ajourné.

A la Chambre on a délibéré sur le bill du tarif.

Quarantaine 7—Détenues en quarantaine, barque Ida C. Yorke et goëlette Flying Send, Salvador, Welcome et Andromeda. Le steamer N. P. Banks monte le fleuve.

Louisville, 7—Vente de 76 boucauts de tabac en feuilles, à des prix soutenus; farine superfine 7 50, extra 10 50. le marché a une tendance à faiblir. Avoine, sans changement, porc mess 33, jambons épaules 17 côtes désossés 21⅛, graisse 21⅛; whisky 2 25.

Cincinnati, 7—Farine sans changement, blé languissant, ainsi que l'avoine, whisky 2 25, porc mess 33.

Les Chemins de fer dans les rues de Chartres et Royale.

L'opinion publique se prononce de plus en plus contre l'établissement de tout chemin de fer dans les rues de Chartres et Royale. Nous recevons de toutes parts des communications qui nous engagent fortement à persister dans la position que nous avons prise à ce sujet. On ne veut pas entendre parler de rails dans ces deux rues qu'on ne trouve pas assez larges seulement pour les véhicules ordinaires et qui seraient tout à fait impraticables si on les encombrait d'une voie ferrée. Trois intérêts divers, mais étroitement unis, s'opposent avec énergie à toute entreprise de ce genre. Les propriétaires d'abord, les locataires ensuite ou le commerce, car tout occupant de maisons dans les rues de Chartres et Royale est marchand ou commerçant, et enfin le roulage ou les conducteurs de drays, qui veulent avoir de la place pour prendre et décharger leur frêt avec promptitude et qui ne le pourraient plus si ces rues, si étroites déjà, et fréquentées par la foule, étaient encore forcées de fournir passage à de longs chars sur coulisses qu'on ne manquerait pas de regarder comme des embarras. Nous le répétons avec toute la force que peut donner à nos paroles une conviction inébranlable, absolue, un chemin de fer dans les rues de Chartres et Royale est chose impossible. Il faut y renoncer. Nous conseillons donc à MM. les aldermen de prendre leurs vacances et de les prendre aussi longues qu'ils voudront. Nous leur conseillons même de s'en aller toute affaire cessante et de laisser là tout projet de voie ferrée concernant les deux rues dont il est question. Loin de se plaindre de leur absence tout le monde y applaudira. Voici maintenant une des communications que nous avons reçues à propos de la malencontreuse combinaison qui fait le sujet de ces remarques. On y verra que les propriétaires portent à 40 p. 0/0 les pertes qu'ils éprouveraient si elle était mise à exécution.

Monsieur le Rédacteur.

Votre vieille et respectable feuille, que tout Louisianais doit considérer comme le trait d'union destiné à unir le passé et l'avenir, devient de plus en plus intéressante pour vos lecteurs, c'est que des questions importantes sont sur le tapis, et que de leur adoption ou de leur non-exécution dépendra le bonheur ou la ruine, presque, des habitants de plusieurs des quartiers du Deuxième District. Ces questions, vous vous en êtes déjà occupé avec ce talent et cette honnêteté qui vous gagnent l'estime de tous les descendants de l'ancienne et noble population de la Nouvelle Orléans, ces questions vitales pour tous les Orléanais, exigent, à l'heure qu'il est, un défenseur habile, instruit et consciencieux, car elles sont sur le point de passer de la théorie à la pratique. Est-ce trop abuser, M. le rédacteur, que vous demander de plaider la cause des habitants de la rue Royale qu'on menace d'un chemin de fer? Les arguments ne vous manqueront point car vous n'avez qu'à les puiser dans ce fond de justice que nous vous connaissons et dont vous nous avez, cette semaine même, donné des preuves irréfutables dans les articles que chacun a pu lire dans l'*Abeille*. Quoique persuadé que cette défense, acceptée par vous, sera habilement conduite, je tiens, néanmoins, à ouvrir le premier feu contre les [illegible] et les [illegible] qui s'obstinent à décréter la construction des voies ferrées dans des rues où ces constructions seraient pour tous un danger, et où elles léseraient sérieusement, sans aucune utilité publique, les intérêts des propriétaires de ces rues.

Une voie ferrée rue Royale!!...... mais qu'on nous donne donc le nom de celui qui a pu concevoir un semblable projet, afin que l'occasion se présentant, nous puissions lui reprocher et sa stupidité et son défaut d'observation.

En effet, semblable projet n'est il pas le résultat d'un cerveau en dissolution? Placez votre chemin de fer, et dites moi combien laissez vous de la chaussée aux véhicules du commerce! Presque rien, ou plutôt pas assez d'espace pour que leurs manœuvres ne deviennent pas éminemment dangereuses. Ce chemin de fer est donc une impossibilité physique; sa construction serait un danger, et il appartient aux hommes chargés de l'administration de nos affaires municipales de condamner tout projet nuisible à la société et aux intérêts d'une des rues qui sera toujours chère à la population créole.

Vraiment, M. le rédacteur, quand l'habitant de ce côté ci de la rue du Canal considère que tout semble conspirer pour amener la ruine des vieux quartiers français, il se demande s'il n'est pas temps de lutter contre ces tendances des uns à appauvrir la vieille ville et sa vieille population si vaillante pour enrichir les nouveaux quartiers. Cette conduite est répréhensible, elle est immorale, répréhensible, car elle ruine les uns au profit des autres, immorale, car elle témoigne un irrespect pour les traditions historiques des Louisianais.

C'est à votre plume que je dois laisser la discussion de ce projet dont l'exécution prochaine a jeté l'émoi parmi les habitants de la rue Royale. Je sais que rien par vous ne sera négligé pour défendre leurs droits et leurs intérêts et pour appeler l'attention des autorités compétentes sur l'inutilité d'une voie ferrée, dont les résultats seront de fréquents accidents; une baisse de 40 pour cent, au moins, sur les propriétés de la rue Royale et une oblitération presque complète de cette rue belle encore et qui fut la plus belle, autrefois.

* * *

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 9 juillet.

Arrivé, dimanche 375 moutons.
Vendu—
A vendre—482 bœufs du Texas, 216 veaux et veaux d'un an, 400 cochons, 4256 moutons et 32 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. nette	— 14	à	— 16
do do 2me qualité, par liv. net	— 10	à	— 11
do do 3me qualité, par liv. net	— —	à	— 10
Bœufs du Texas de choix, par tête	35 —	à	50 —
do do 1re qualité, par liv. net	— —	à	— —
do do 2e qualité, par tête	20 —	à	35 —
do do 3me qualité, par tête	15 00	à	20 00
do do inférieur, par tête	— 00	à	— 00
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	— 12	à	— 14
do du pays do	— 7	à	— 00
do stock, par livre	— —	à	—
Moutons, en lots, par tête	3 25	à	4 25
do du Texas, par tête	3 25	à	4 25
do de choix, par tête	6 —	à	8 —
Vaches à lait, de choix, par tête	90 00	à	100 00
Veaux, par tête	10 00	à	14 —
do de lait, par tête	7 00	à	12 —
do d'un an par tête	00 —	à	00

Vins rouge et blanc, &c.

En débarquement du navire *Nystad*, de Bordeaux

VIN rouge en barriques et ¼ barriques.—VIN blanc en barriques et 1/2 barriques.—VIN en caisse rouge et blanc.—PATÉS de foie d'oie, 1/2 et 1/4 de boites truffés.—PATÉS de gibiers truffés.—TRUFFES pures en 1/2 et 1/4 de boites.—SAUCISSES d'oie truffées.—CHAMPIGNONS en 1/2 et 1/4 de boites.—CEPS à l'huile en 1/4 de boites.

A vendre par H. PIUSSAN,
9 juillet 19, rue Conti.

Dissolution de Société.

LA société qui a existé jusqu'ici sous la raison V. DURAND & RIFFLARD est dissoute aujourd'hui d'un commun accord, M. V. Durand se retirant des affaires.
V. DURAND,
JOS. RIFFLARD.
New York, 1er juillet 1866.

Avis de Société.

NOUS avons, aujourd'hui, formé une société sous la raison JOSEPH RIFFLARD & FILS, et continuerons les affaires de commission en général, de V. Durand & Rifflard, au No. 42 Vesey street.
JOS. RIFFLARD.
JULES L. RIFFLARD.
HIP. E. RIFFLARD.
New York, 1er juillet 1866.
N B—M. P. O. Hughes a un intérêt dans la maison.
7 juillet—1m—PP

AVIS.

TOUTES les personnes ayant des réclamations à faire valoir contre la maison de commerce de FRATS & PESANT et de P. FRATS, sont priées de les présenter [illegible] et toutes les personnes qui leur doivent sont priées de venir payer à
MANUEL PESANT,
7 juillet—3 Liquidateur, rue Carondelet N [illegible]

AVIS.

LA Société existant en cette ville entre Dario Piaggio et Enrico Piaggio, sous la raison PIAGGIO FRERES a été dissoute [illegible] 1866. Enrico Piaggio [illegible] Rinaldo Piaggio [illegible] les affaires [illegible]
ENRICO PIAGGIO,
DARIO PIAGGIO,
RINALDO PIAGGIO.
6 juillet—4

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Bureau de l'Avocat Assistant de Ville
LES personnes [illegible]
6 juillet—2 fois Avocat Assistant de Ville.

JULIEN MICHEL, Avocat.
Rue Royale, No. 31, [illegible]
OFFRE ses services [illegible] EXEMPTIONS [illegible] REMBOURSEMENTS [illegible]

VACHE TROUVÉE.

Une vache [illegible] Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais.
J. ROLLING,
6 juillet—3f Dans la pointe de Carrollton.

GILLESPIE J. W. & Co.
FACTEURS DE COTON
ET
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Seuls agents pour la vente des célèbres C. G. O. Naval Stores [illegible]
6 juillet—2m Rue du Canal, No 50.

AVIS.

LES créanciers de la succession de M. Eugene Macarty sont notifiés de se présenter à O. Dr [illegible] avocat, Passage de la Bourse No 113 [illegible]
V. MACARTY,
4 juil—6 13 Exécuteur testamentaire

En magasin et à vendre par les Soussignés:

200 barriques VIN rouge—J. Lete [illegible]
2000 caisses [illegible] Eagle Brand et autres.
300 " Canteau, H. Brion, Chateau, Latite, Pape Clement, [illegible]
500 " VIN blanc,—Th. Drouet
100 " [illegible] Larr [illegible] frères
100 24 paniers PRUNES sèches—J. Fau
12 [illegible]
5 25 boites RANTAISIE.
300 SARDINES à l'huile en quarts de boites—L. Eostin.
500 paniers CHAMPAGNE Black seal—Champagne Impérial—Royal Hanzen, et autres marques, en paniers et 1/2 bouteilles.
200 HUILE de [illegible]
300 futailles COGNAC quarts et huitièmes—Hour Sutton, Goldenburg, Champagne Vineyard Proprietors Co., L. O. Le Cuyer, Larronde frères, Otard Dupuy & Co., Hautier frères 1849 et 1821, Alex Seguette, Rochelle, J. J. Dupuy & Co.
BOUCHONS VERMOUTH, &c. &c.
150 milliers CIGARES de la Havane de la célèbre marque Rosarita.
V. MAIGNAN & F. LABORDE,
42, rue Vieille-Levée.
1er juillet—6f—PP

Nouvelle Orléans, le 30 juin 1866.

LA société existant sous la raison OSCAR BERCIER & CO., est dissoute d'un commun accord. Le nom de la maison ne servira plus que pour sa liquidation.
OSCAR BERCIER.
F. LABORDE.
1 juillet—1m No. 42, Vieille-Levée.

OSCAR BERCIER,
Négociant - Commissionnaire,
NO. 58 RUE DES MAGASINS,
1 juillet—2m au premier.

PRODUITS DE L'OUEST.

JAMBONS fumes au sucre, Viandes fumées en boucauts, Porc en saumure, Saindoux, Chandelles de l'Etoile, Maïs, Toile et Corde d'emballage, etc., etc.
A vendre par OSCAR BERCIER
1 juillet—1m No 58 rue des Magasins, au 1er.

M. WILLIAM DE LA RUE est porteur de ma procuration générale apparut acte pardevant A. Ducatel notaire public.
NOUVELLE-ORLEANS, 1er juillet 1866.
OSCAR BERCIER.
1 juillet—1m 58 rue des Magasins.

LES SOUSSIGNÉS ont ce jour formé une société sous la raison sociale Victor Maignan & F. Laborde, pour les affaires de commission en général et l'importation de vins, eaux-de-vie, sardines, etc.
au No 42 rue Vieille-Levée.
1 juillet—1m

Victor Maignan & F Laborde,
Marchands commissionnaires et importateurs de vins, eaux de vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.
NO 42 RUE VIEILLE-LEVEE.
1 juillet—3m

Compagnie d'assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

L'élection annuelle de Directeurs de cette compagnie aura lieu LUNDI, 9 juillet prochain, de midi à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la compagnie, au coin des rues Canal et St-Charles.
J. M. CRAWFORD,
29 juin—au 9 juil secrétaire.

LA FOIRE.
Bureau de la Société des Agriculteurs et Artisans de la Louisiane.
Nlle Orléans, 4 juin 1866.

AUX ARCHITECTES, ENTREPRENEURS ET JARDINIERS.—Le Fair Grounds Committee, désirant avoir des plans et cahiers des charges pour dessécher et orner le terrain de la Société et construire des édifices convenables destinés à la Grande Foire qui doit avoir lieu le 20 novembre prochain—offre les primes suivantes:
1—Pour des plans complets de desséchement, emplacement et bâtisses, accompagnés de cahiers des charges au complet—$500.
2—Pour un plan de desséchement seulement, accompagné de cahiers des charges, au complet—$250.
Il sera payé une commission de 5 pour cent pour la surveillance des travaux. Le concurrent dont les plans auront été adoptés aura la préférence.
Tous les plans doivent être soumis d'ici au 1er juillet 1866 et dressés conformément au cahier des charges et aux conditions déposés au bureau de la Société, au Mechanics' Institute.
C. H. SLOCOMB,
Président du Comité des Fair Grounds.
5 juin—[illegible]

CHOLERA.
Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail, (un des plus grands chimistes du monde) est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts des populations européennes menacées du choléra.
C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dyssenterie, &c.
A vendre par
F. GAUDOZ, Pharmacien,
1er juil—[illegible] Encoignure Orléans et Bourbon.

Avances sur Consignations

à New York, Boston, Liverpool, Havre, Bordeaux, le Antilles, et change sur New York, le Havre, Paris, Bordeaux.
OSCAR BERCIER
1er juillet—6m 58, rue des Magasins.

Douane des Etats-Unis.

Bureau du Percepteur,
Nlle Orléans, 4 juillet 1866.

IL sera reçu à ce bureau, jusqu'au 16 juillet des propositions cachetées pour la fourniture de rations aux officiers inférieurs et aux matelots du steamer de la Douane (revenue steamer) des Etats Unis pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1867. Les rations pour ce service est le même que pour le service naval,—sans les liqueurs—et se composent des articles énumérés dans le tableau suivant:

Jours de la semaine	Bœuf (livres)	Porc	Farine	Riz	Raisins ou Fruits secs	Cornichons ou Concombres	Biscuit (onces)	Sucre	Thé	Café	Cacao	Beurre	Fromage	Haricots (demi-pinte)	Mélasse	Vinaigre
Dimanche							14	[illegible]	¼							
Lundi							14	2	¼							
Mardi							14	2	¼							
Mercredi							14	2	¼							
Jeudi							14	[illegible]	¼							
Vendredi							14	2	¼							
Samedi							14	[illegible]	¼							
Quantité par semaine	4	3	1	1	½	½	98	14	¼	7	7	4	4	1½	½	½

Les rations doivent être de bonne qualité, doivent être approuvées par le capitaine et les différents articles qui composent la ration doivent être livrés à bord du steamer dans de bons contenants que fournira l'adjudicataire, et le contenu devra être marqué sur chacun des contenants. Il est bien entendu que le contractant sera tenu de fournir après avis raisonnable aussi souvent que l'exigera le capitaine du steamer avec l'approbation du percepteur—et pas plus au moyen d'un jour par semaine—une quantité de viande et de légumes correspondant à la ration du service naval.

Les propositions seront ouvertes le 16 juillet 1866 à midi, et les enchérisseurs sont invités à être présents dans le moment.

Wm. P. KELLOGG
4 juillet—au 16 Percepteur

DEMANDE.

ON demande de suite, un COMPOSITEUR et PRESSIER pour aller à la campagne "Bumpid fixe." S'adresser chez Francis Bourain, à la "Plume de Bronze," 62, rue Bourbon. 6 juil—3

A vendre par le soussigné en débarquement du NISTAM, de Bordeaux.

100000 Capsules pour bouteilles et en magasin,
600 caisses Curaçao et Marasquino,
150 do Absinthe importée et imitation,
150 do Kirsch Wasser, importé et imitation,
100 do Liqueur de Raspail et Chartreuse,
200 do Eau de fleur d'oranger Houghton Bitters & Peppermint
100 do Sirop diverses qualités,
700 do Vin rouge et blanc diverses qualités,
300 do Fruits à l'eau de-vie et au jus,
50 do Vermouth diverses qualités
600 do Macaroni et Vermicelli du pays
1000 paniers Anisette diverses qualités
100 do do Marie Brizard & Roger import.,
100 do Champagne diverses qualités,
75 barriques Vin rouge et blanc pour familles,
200000 Bouchons pour [illegible] liquoriers,
Vinaigre de Bordeaux en barils et en caisses,
Brandy, Gin, Port-Wine, Madère, Marie, Curaçao, Marasquino, Bitters, Peppermint, Anisette en gallon.
50 paniers Bouteilles à vin.
50 caisses Eau-de-Vie de Dantzig,
10 do Sardines 1/4 de boites
20 barils Whiskey diverses qualités
Holland Gin.
Madère et Sherry Wine.

J. CAZAUX,
Vieille Levée No 73, entre Conti et Bienville.
5 juillet—1m

Avis de Sociétés.

LA société existant sous la raison sociale LION & ANDRÉE était arrivée à son terme d'expiration est dissoute d'un commun accord.
LION & ANDRÉE.

Les soussignés ont formé une société sous la raison sociale de LION & PINSARD pour l'importation d'articles de Paris (fancy goods) au No 174, rue du Canal.
A. LION
6 juillet—6 J. PINSARD

Propositions.

BUREAU DU PERCEPTEUR
Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1866.

IL sera reçu à ce bureau, jusqu'au 16 juillet, des propositions pour la fourniture des provisions [illegible] les propositions doivent être [illegible] le 16 juillet, à midi.

WM. P. KELLOGG,
4 juil—jusq 16 Percepteur

CHANGEMENT DE LOCAL.
L. H. RICHARD,
COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR
de marchandises sèches, anglaises, françaises et allemandes, a transféré son magasin du No 46, rue de Chartres au
No 46, rue Vieille-Levée,
entre Douane et Bienville
Maison de commission à Paris: No. 18, Passage Saulnier.
4 juillet—Juste—1 y—PP

BUREAU DE LA COMPAGNIE
"Star Mutual Insurance Company."

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu Lundi, le 9 courant, de midi à deux heures, au Bureau de la Compagnie, No 14, rue Carondelet.
2 juillet 1866.
M. AUGUSTIN,
2 juillet—au 16 Secrétaire

AVIS.

J'AI, aujourd'hui, associé M. JOHN A. HALL à mes affaires de commerce de [illegible] sous la raison J. MORGAN HALL & CO.
5 juillet—1m J. MORGAN HALL.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.
Toutes les maladies syphilitiques [illegible] dartres, [illegible] pertes blanches, et toutes les maladies secrètes [illegible] guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.
1er juil—[illegible] F. GAUDOZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

Bureau des Assureurs,

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1866.

LES Compagnies d'Assurances composant ce Board fermeront leurs bureaux, tous les jours, à 3 heures de l'après-midi, à partir du 1er juillet prochain.
JAMES H. WHEELER,
24 juin—2 sem Secrétaire.

JULIEN MICHEL,
AVOCAT,
31 RUE ROYALE, (Au Premier.)
4 juin—4 f P. P.

154, 156, Canal 64—154, 156, rue du Canal.
MADE OLYMPE

INFORME respectueusement les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir, par les derniers arrivages de France, un joli assortiment de modes de printemps, et de marchandises, chapeaux, [illegible] de Paris.
21 juin—15f

J. V. GOURDAIN,
Courtier d'Actions, de Billets, de Change et de Propriétés foncières.
Bureau, Passage de la Bourse, No 54,
Entre les rues Bienville et Douane

IL s'occupe avec promptitude et à la satisfaction des personnes intéressées, de toutes les affaires qui leur seront confiées.
Il a un montant illimité à prêter, sur hypothèques reposant sur des propriétés foncières situées en ville.
9 juin—1m

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transférés au No 60 rue du Canal, près de [illegible]
GEO. W. SQUIRES, secrétaire.
[illegible]

L'Exposition Universelle de Paris. 1867.

AVIS.

AYANT été nommé, par Son Excellence le Gouverneur Wells, Agent et Commissaire pour représenter les intérêts de l'Etat de la Louisiane à l'EXPOSITION UNIVERSELLE de Paris, en 1867, j'annonce respectueusement à ceux des citoyens de l'Etat qui désirent y exposer des produits, que je reçois leurs noms [illegible] Nouvelle-Orléans.
EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Représentant à l'Exposition Universelle de Paris en 1867. 6 juillet

PERDUS OU EGARES.

NEUF billets de Thomas O'Rourke à son propre ordre [illegible] Ader, notaire, Nouvelle-Orléans, 21 septembre 1866 [illegible]
Le public est, en conséquence, averti de ne pas les négocier.
6 juillet—3t en 1m CHARLES LECARPENTIER.

Association.

A PARTIR de cette date, mon fils ALFRED PAVY est associé à ma maison de commission. La raison sociale sera: P. J. PAVY & Co.
P. J. PAVY
6 juillet 1866. 6 juillet 1m

POUR BELIZE, HONDURAS ET L'ILE RUATAN.

La goëlette Village Gem, bien voilière et de première classe, capitaine Ward, étant disposée expressément pour les passagers et ayant les meilleurs emménagements, partira sous peu pour les susdits ports. Pour reste de fret ou de passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 25, Deuxième District, en face du marché français, ou à
L. VALLÉE,
29 juin rue du Camp, No 71

POUR PORT-AU-PRINCE ET ST-MARC (HAITI).

La goëlette anglaise BILLY BUTTS, capitaine G. H. Hewitt, ayant son chargement, partira positivement samedi, le 7 juillet, pour les ports ci-dessus
Pour fret ou passage, s'adresser à
MM MUMMY LULING & CO
Rue de l'Union, No 24, 1er District
ou à A. L. BORÉE, rue Dauphine, No 21a, 3e District
La goëlette est au poteau No —, 2e District.
1er juillet—7f

AVIS.

M. PHILIP LOBRANO n'étant plus chargé de mes collections, je prie les personnes qui me doivent de ne payer aucun compte sur son acquit.
Nlle-Orléans, 29 juin 1866. OLYMPE BOISSE
2 juin—15 154 rue du Canal.

Changement de domicile.

J. LOUAPRE prévient ses amis et ses clients qu'il a transféré sa boulangerie du No 270 au No 272, rue des Remparts, encoignure Hôpital. Il profite de cette occasion pour remercier le public de la préférence marquée qu'il a accordée à son pain.
29 juin—1m J. LOUAPRE.

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC",
de la Nlle-Orléans,
Rue Gravier, No. 122, entre les rues Camp et St-Charles.

Nlle Orléans 3 juillet 1866.

CETTE Compagnie est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer, de rivières et de transport par terre, aux conditions les plus favorables.
EDWARD RIGNEY, Président,
WM. P. KELLOGG, Vice Président,
H. P. JANVIER, Secrétaire.
4 juillet—1an—d12

AVIS.

UN Français, mécanicien, désirerait le patronage d'une personne dans le commerce et en relation avec l'art mécanique. Il possède une idée qui serait d'une grande importance s'il pouvait la mettre à jour. Les personnes qui voudraient avoir une entrevue avec lui sont priées de laisser leur adresse au bureau de l'Abeille, ou de s'adresser directement à l'Hôtel des Européens, rue des [illegible], près de la Levée. 3 juillet 6f

Pour le Havre,

La barque ST PAUL, capitaine A. Serre partira INCESSAMMENT. Pour balance de fret ou passage, s'adresser chez
JOHN GAUCHE,
Nlle Orléans, 7 juillet, 1866. 109, rue de Chartres
8 juillet—6t

Maison à louer et mobilier à vendre.

A LOUER—Une jolie maison en briques, à étage, meublée récemment, agréablement située dans la rue des Remparts, non loin de la rue du Canal, Deuxième District.
S'adresser au No 36 de la rue Gravier, au premier.
8 juillet—6

Divers! Divers!! Divers!!!

20 BOUCAUTS EPAULES [illegible] de choix,
20 " PLATS COTES [illegible] et désossés de choix
20 tierçons JAMBONS [illegible]
20 barils HUILE de graisse 1ère qualité,
500 " FARINE Sup et Extra,
200 " WHISKEY rectifié,
50½ " " [illegible]
50 " " vieux Bourbon, McGrage
150 VINAIGRE blanc,
2000 caisses CHANDELLES "Star," 12, 13, 14 et 16 onces.
500 " SAVON qualités assorties.
25 " CHANDELLES de suif,
20 " TABAC à chiquer
300 petites caisses TABAC à fumer
500 douzaines BALAIS de Maïs.
25 barils RIZ [illegible]
CAFÉ, SUCRE, SEL, &c., &c.
A vendre par J. H. VANHORN,
Nos 66, 68, 70 et 72, rue des Magasins, enc. Poydras.
6 juillet—6f

Brouettes, Pelles et Pioches.

100 BROUETTES [illegible] supérieures,
100 douzaines PELLES et PIOCHES, assorties, à manches courts et manches longs.
A vendre par
C. H. SLOCOMB
rue du Canal, No 74, et rue de la Commune, No 35.
5 juillet—2 sem

AVIS.

LES membres des Batteries LEOARDEUR ET BRIDGES EXCS. A sont priés de se réunir le jeudi 12 courant, à 8 heures P. M. au No 198 rue de l'hôpital, Deuxième District, entre Bourgogne et Remparts.
6 juillet

Propriété à Mandeville à vendre.

UNE maison à étage avec meubles, située rue Lafitte, entre Jefferson et Claiborne.
S'adresser à
E. FAUCHET, Courtier,
7 juillet—6f No 36, Passage de la Bourse

Bureau du Commissaire des vivres.

Rue Julia, No 33,
Nouvelle-Orléans, Lne 3 juillet 1866.

DES propositions cachetées, en duplicata, accompagnées d'une copie de cette annonce, seront reçues jusqu'au 16 juillet, à midi, par le Département [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible]
On peut obtenir au dépôt de vivres de cette ville des échantillons [illegible]
Les propositions devront être adressées au soussigné et endossées "propositions pour la fourniture des vivres."
A. BECKWITH,
6 juillet—au 14 Bvt Brig-Gén. et commissaire des vivres.

CERTIFICAT PERDU.

UN certificat, No. 2071, portant la date du 23 octobre 1856 pour trente actions de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, en faveur de Joachim Viosca [illegible] ayant été perdu ou égaré, il a été fait, aujourd'hui, une demande pour le renouvellement du dit certificat.
Nouvelle-Orléans, 16 juin 1866.
7 juin—6 sem 1f par sem

HOTEL DE LA GRAND' ILE.

Le bateau à vapeur ST NICOLAS neuf et solidement construit, capitaine Harvey, partira du Canal Harvey, en face du Stock Landing, Avenue de la Louisiane, tous les SAMEDIS et MARDIS à trois heures de l'après midi pour l'Hôtel de la Grand' Ile [illegible]

PRIX.
Pensionnaires à la semaine $15
Pensionnaires passagers $3 par jour
13 juin—1m A. MAROOT JOLY, propriétaire.

A Vendre,

LE MAGASIN A TROIS ETAGES (fenêtres en fer) situé No 42 rue Vieille Levée, maintenant occupé par O. Bercier & Co.
Egalement, la magnifique maison, située No 135 rue du Quartier, entre Remparts et Bourgogne, bâtie par Jean Villa Ligna.
Pour informations s'adresser à
AUG. COUTURE,
24 juin—15 j 39 rue Vieille Levée

A LOUER.

UNE JOLIE RÉSIDENCE, convenable pour une nombreuse famille, avec écurie, à fleurs, verger, potager. No 394 rue Dumaine, entre Miro et Galvez, [illegible]
Bonnets, 149 rue Gravier [illegible]

A LOUER OU A VENDRE.

Une grande propriété à Lewisburg, connue sous le nom de [illegible] à PUJOLS, et en ville, au Restaurant des Etats Unis. 6 juin—1m

Crescent Hotel,

A LA BAIE ST LOUIS

Cet Hôtel qui est en face du Crescent Wharf construit expressément pour l'Hôtel est ouvert et peut recevoir les familles et les voyageurs. Le confort des pensionnaires sera l'objet d'une attention toute particulière.
Le bagage doit être marqué "Crescent Wharf" pour en garantir la livraison.
4 J. V. TOULME
11 juin—1m & V. SAUCIER Propriétaires.

STAR CANDLES!

AGENCE DE

N. SCHÆFFER & CO.

UN GRAND STOCK

Constamment à vendre par

J. AVET,
AUX BLUE STORES,
Encoignure Vieille Levée et Bienville.
1er juillet—1m—PP

A LOUER.

LA magnifique et vaste salle de bal, connue sous le nom de Bal du Globe.
Pour conditions, s'adresser au No 11 rue Jefferson.
3 mai—[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1866.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI 9 de juillet prochain de midi à deux heures au bureau de la compagnie No 21, rue du Camp.
LOUIS BARNETT,
29 juin—au 9 juillet PP Secrétaire

Grand Hôtel de la Havane,

A PARIS
Rue de TREVISE, 44, au coin de la rue Bleue
Miles C. & L. ABRY, propriétaires.
F. FERRET (de la Nouvelle-Orléans) GÉRANT.

Les familles louisianaises trouveront, à l'Hôtel de la Havane, un bon accueil et tout le confort désirable à des prix modérés.
15 juin—PPm

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

NOUS avons reçu, dernièrement un bel assortiment d'Etoffes à rideaux, telles que satin de laine, reps, damas laine et dentelles, de différentes qualités, Brandebourgs, cordons, bandes, [illegible], &c.
Tapis de laine et de toutes qualités.
Toiles cirées, nattes et tout ce qui se rattache notre genre de commerce. Nous offrons les articles à une grande réduction.
[illegible] A. BROUSSEAU & C. Importateurs

AVIS.

LES soussignés préviennent le public que la société qui existait entre eux sous la raison F. MARES & Co., est dissoute d'un commun accord. Le nom de la maison ne servira que pour sa liquidation.
PAUL MARES,
6 juillet—6f PAUL TALAMON

DEMANDE DE PLACE!

UNE jeune fille arrivée de France désire se placer dans une famille comme couturière ou femme de chambre. S'adresser rue Royale 66, dans le magasin.
7 juillet—3

Maison Blanche.

Vins, Liqueurs et Comestibles.
GALLOT & CHAVANNES,
PROPRIÉTAIRES.

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ouvriront leur magasin LUNDI soir, 11 juin, 137 rue du Canal, à côté de la maison Hollande. On y trouvera en abondance une grande variété de Vins de tous les pays, Liqueurs fines de toutes les marques, Conserves de toute nature en fruits, légumes, viandes et poissons, Pâtés divers truffés ou foies et en gibier, des meilleures marques. Confitures françaises, anglaises, espagnoles et américaines. Spécialité de thé, café, chocolat, et tout ce qui concerne l'article comestible pour familles et restaurants. Dépôt de cigares de la Havane,—gros, demi-gros et détail. Un salon est spécialement disposé à l'arrière pour ces messieurs.
11 juin—1m